



## LES VISITES CULTURELLES DE L'AMICALE DGA

Toutes nos sorties sont accompagnées par un guide diplômé d'Etat

### La Butte aux cailles - Samedi 2 octobre 2010

10 h - Circuit guidé d'1h30 (guide Dominique)

**Le village du 13<sup>e</sup>** - La butte aux Cailles est un petit quartier délimité au Nord par le boulevard Auguste Blanqui, au Sud par la rue de Tolbiac, à l'Ouest par la rue Barrault et à l'Est par la rue du Moulin des Prés.

A l'origine, c'était une colline recouverte de moulins à vent et où coulait la Bièvre. En 1543, Pierre Caille en devient propriétaire et donne son nom au quartier.

Celui-ci est désormais connu pour être un endroit aux airs de petit village entouré de bâtiments célèbres comme la piscine de la Butte aux Cailles, le puits artésien, l'école des Télécoms ou celle d'Estienne.



Tarif par personne : 7 € (non adhérent 12€)

### L'Arc de Triomphe - Samedi 9 octobre 2010

10 h - Circuit guidé d'1h30 (guide Bruno)

En voiture on tourne autour. A pieds, La Marseillaise, chef-d'œuvre de Rude, montre le départ des volontaires à la bataille de Valmy et nous rappelle qu'en dehors d'être écoutée à l'occasion, elle gagne à être regardée... Sous l'arche, la flamme du soldat inconnu et le texte de l'Appel du 18 juin font la différence. 280 marches plus haut, depuis la terrasse, on voit les 12 « rayons verts », la fenêtre géante de la Grande Arche, la Tour Eiffel plantée directement dans les toits de Paris, et toutes les petites voitures qui tournent sur cette étoile rouge géante. Et si, pour changer, on l'appelait « Place de l'étoile rouge » ?



Tarif par personne : 13 € (non adhérent 19€)

>>> **pré inscription** auprès de [sorties@amicaledga.net](mailto:sorties@amicaledga.net)

## Découverte œnologique - Jeudi 14 octobre 2010 - Paris 11ème

20h - Découverte œnologique de régions méconnues sous forme d'un apéritif dînatoire de 2h

Venez découvrir des saveurs uniques dans un cadre chaleureux et familial, avec l'aide d'un expert passionné par le terroir français.

Savoie, Jura, Alsace, Sud-Ouest, autant de régions qui recèlent des merveilles malheureusement trop peu connues. Chaque vin (1) sera associé avec un produit de son terroir.

Tarif par personne : 20 € (non adhérent 27€) 12 participants maximum

>>> **pré inscription** avant le 22 septembre auprès de [kristine.garbien@amicaledga.net](mailto:kristine.garbien@amicaledga.net)



(1) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Sachez apprécier et consommer avec modération

## Claude Monet au Grand Palais - Vendredi 12 novembre 2010

18h30 - Visite guidée d'1h30 (guide du Musée)

Pendant plus de 60 ans, Claude Monet a peint sans relâche. Son oeuvre, placée sous le signe du réalisme dans les années 1860, incarne ensuite la plus pure expression de l'impressionnisme, puis devient au XXe siècle l'un des fondements de l'art moderne. C'est l'ensemble de ce parcours riche et fécond que l'exposition réinterroge. Réunissant près de deux cents peintures, elle rassemble des prêts exceptionnels du musée d'Orsay et des collections nationales, comme des musées et collections privées du monde entier.



Tarif par personne : 13 € (non adhérent 19€)

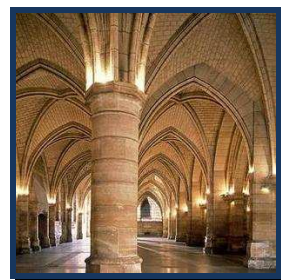
>>> **pré inscription** auprès de [leflochannick@orange.fr](mailto:leflochannick@orange.fr)

## La Conciergerie - Samedi 20 novembre 2010

**10 h - Visite guidée d'1h30** (guide Dominique)

**Le plus ancien témoignage du Palais de la Cité**, première demeure royale de la capitale et prison lors de la Révolution française.

La Conciergerie fut le premier Palais des Capétiens qui, avant d'être rois de France, étaient surtout les seigneurs de l'Ile-de-France. Au Xe siècle, Hugues Capet se sert du Palais pour asseoir son autorité sur ses féodaux, et ses successeurs n'auront de cesse de l'agrandir et de le moderniser.



Tarif par personne : 13 € (non adhérent 19€)

**>>> pré inscription** auprès de [sorties@amicaledga.net](mailto:sorties@amicaledga.net)

**A venir** : En écho à Monet - France 1500 - Le festin de l'œil - Le cimetière du Montparnasse - le Conseil d'État ...

(\*\*) Toutes les visites doivent être réglées dès confirmation de votre inscription.

Les sorties annulées moins de 72 heures à l'avance ne donnent pas lieu à remboursement (sauf cas de force majeure sur justificatif)

**A noter** : Si certaines visites vous intéressent mais que la date ne vous convient pas, merci de nous informer afin que nous puissions organiser un autre groupe si le nombre de personnes est suffisant. Egalement, vous pouvez nous faire des propositions de circuits, expositions temporaires, etc...